

POLITIQUE QSE 2023-2025



Notre engagement d'amélioration continue est reconnu depuis de nombreuses années par le renouvellement de la triple certification : le marquage CE 2+ pour les granulats, l'ISO 14 001 pour l'environnement et l'ISO 45 001 pour la santé et la sécurité. Cette reconnaissance est le fruit de la mobilisation de nos équipes au quotidien pour maintenir le niveau de qualité de nos produits, la sécurité de tous et la préservation de notre environnement.

Dans l'intérêt collectif, nous devons continuer cette implication pour toujours mieux maîtriser nos impacts environnementaux ainsi que les risques de nos métiers pour la sécurité de tous. Ainsi, l'organisation et la surveillance en place doivent permettre d'atteindre cette ambition et de maintenir le respect nos obligations de conformité. Nos résultats passés sont un atout pour confirmer notre capacité à minimiser les risques et accidents au travail et prévenir tout risque de pollution.

En lien avec la démarche RSE du Groupe Charpentier, nous poursuivons notre démarche avec la volonté commune d'agir sur les axes suivants :

- Maintenir le service et la **qualité** des granulats.
- Exploiter **durablement** nos gisements.
- Développer l'accueil des **déchets inertes recyclables** et valoriser tous nos matériaux.
- Optimiser les flux de **circulation**.
- Renforcer la sécurité lors du remblaiement des **carrières**.
- Améliorer l'utilisation des **ressources énergétiques** et augmenter le recours aux **énergies alternatives**.
- Améliorer la prise en compte de la **biodiversité**.
- Préserver la **qualité de l'air**.

Nous comptons sur l'implication de chacun pour améliorer nos performances et participer à la concrétisation de ces nouveaux objectifs.

Le 22/01/2025 : Didier AIRIEAU, Philippe ALAIN, Manuel DASILVA, Philippe BITOUZE

